



BULLETIN D'ADHESION 2019-2020

Bulletin individuel à compléter en lettres capitales

REJOIGNEZ-NOUS !

Adhérer à l'Association "Musique et Danse aux Arcs" c'est soutenir la programmation artistique d'une longue histoire musicale aux Arcs et bénéficier, en contrepartie, de nombreux avantages.

Nom.....Prénom.....
Date de naissance.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Pays.....
Portable.....Email.....

Faisons plus ample connaissance

Quelle est votre profession (si retraité(e), spécifier votre profession antérieure)
.....

Je suis propriétaire aux Arcs / Bourg Saint Maurice..... OUI NON

Nom de votre résidence
.....

J'adhère pour la 1^{ère} fois..... OUI NON

Je suis parrainé(e) par

Je désire adhérer à l'Association en qualité de membre :

JEUNE	80 € *	soit 28 € après réduction d'impôts
ACTIF INDIVIDUEL	110 € *	soit 38 € après réduction d'impôts
ACTIF COUPLE	170 € *	soit 58 € après réduction d'impôts
BIENFAITEUR INDIVIDUEL	220 € *	soit 75 € après réduction d'impôts
BIENFAITEUR COUPLE	340 € *	soit 116 € après réduction d'impôts
PRIVILEGE INDIVIDUEL	500 € *	soit 170 € après réduction d'impôts
PRIVILEGE COUPLE	700 € *	soit 238 € après réduction d'impôts

Je souhaite compléter mon adhésion par un don* de €

Je ne souhaite pas devenir membre de l'association mais je la soutiens à hauteur de (minimum 30€)..... € Je recevrai un reçu fiscal et un programme.

*Réduction d'impôts de 66% du montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal et une carte de membre individuel vous seront délivrés par l'association.

Merci de bien vouloir envoyer votre règlement par chèque à l'ordre de l'Association "Musique et Danse aux Arcs" -14, rue de Surène - 75008 Paris.
Règlement par carte sur le site du Festival www.festivaldesarcs.com/nous_soutenir

MEMBRE JEUNE

Sur présentation de la carte "Adhérent 2020" individuel.

- réception de la newsletter par mail,
- programme du Festival de Musique des Arcs offert,
 - invitation à la présentation de la nouvelle édition par Eric CRAMBES, Directeur Artistique, en présence du compositeur invité en résidence et de Maxime KAPRIELIAN, musicologue,
- réservation anticipée, placement privilégié, pour tous les concerts ayant lieu au Centre Bernard TAILLEFER à effectuer avant 16h au bureau du Festival / Arc 1800,
- avantages accordés par les commerçants partenaires, aux Arcs et à Bourg Saint Maurice,

MEMBRE ACTIF

INDIVIDUEL / COUPLE

Sur présentation de la carte "Adhérent 2020" individuel.

- réception de la newsletter par mail,
- programme du Festival de Musique des Arcs offert à retirer au bureau/Arc 1800, pendant le Festival
- invitation à la présentation de la nouvelle édition par Eric CRAMBES, Directeur Artistique, en présence du compositeur invité en résidence et de Maxime Kapriélian, musicologue,
- réservation anticipée, placement privilégié, pour tous les concerts ayant lieu au Centre Bernard TAILLEFER, à effectuer avant 16h au bureau du Festival / Arc 1800, pendant le Festival,
- accès privilégié aux salles de concert La Coupole/Arc 1600 et C.B.Taillefer /Arc 1800, via coupe-file
- possibilité d'assister aux "clés de Max" avant concert,
- participation au concert réservé exclusivement aux adhérents,
- possibilité de participer au dîner réservé exclusivement aux adhérents, après réservation au bureau du Festival / Arc 1800 (dans la limite des places disponibles),
- mention de votre nom dans le programme, pour les adhésions reçues avant fin avril,
- avantages accordés par les commerçants aux Arcs et à Bourg Saint Maurice, (la liste sera disponible sur notre newsletter ainsi qu'au bureau du Festival)

MEMBRE BIENFAITEUR

INDIVIDUEL / COUPLE

Sur présentation de la carte "Adhérent 2020" individuel.

- tous les avantages MEMBRE ACTIF,

Auxquels s'ajoutent :

- possibilité d'avoir un invité pour 2 concerts avec réservation anticipée et placement privilégié, inscription à effectuer au bureau du Festival,
- accès au salon VIP du Centre B.TAILLEFER où en compagnie de musiciens, un verre vous sera offert,
- possibilité d'assister aux master classes,

MEMBRE PRIVILEGE

INDIVIDUEL / COUPLE

Sur présentation de la carte "Adhérent 2020" individuel.

- tous les avantages MEMBRE BIENFAITEUR,

Auxquels s'ajoutent :

- déjeuner privé offert, pendant le Festival, en compagnie d'Eric Crambes, Directeur Artistique **
- partage d'un « moment privilégié » avec les acteurs du Festival (rencontre avec un luthier, musicien...) **
- possibilité d'avoir un invité supplémentaire pour tous les concerts au Centre Bernard TAILLEFER, avec réservation anticipée et placement privilégié**. Réservation pour tous les concerts à la COUPOLE.
- programme supplémentaire offert,
- remise d'une affiche officielle de la saison,
- invitation à participer à un concert "Hors les murs" au choix * / **
- invitation à des événements organisés en France au cours de l'année

* dans la limite des places disponible

** inscription à effectuer au bureau du Festival/Arc 1800